



» » » Communiqué

Violences urbaines

Le point de vue des acteurs de la Prévention Spécialisée

Les graves événements qui se déroulent actuellement dans nos banlieues soulèvent de nombreuses questions auxquelles les hommes politiques tentent de répondre par des discours qui oscillent entre le regret de voir que certaines politiques n'ont pas été suivies ou poursuivies et la dénonciation des fauteurs de troubles.

Il ne s'agit pas, ici, de justifier l'injustifiable, mais d'en appeler à une prise de conscience collective et républicaine de la désespérance qui existe dans de nombreuses cités et dans la vie d'une partie de la jeunesse française.

Au moment où nous rédigeons ce communiqué et depuis 10 jours, les bénévoles et les éducateurs de rue des associations et services de Prévention Spécialisée ont renforcé leur présence sur le terrain pour rencontrer les jeunes, les parents, les élus, les écouter, dialoguer et rechercher collectivement l'apaisement. Les associations regroupées au sein du CNLAPS entendent témoigner et proposer les pistes de travail ci-après.

Forts de plus de trente ans de présence sur les quartiers, nous pouvons affirmer :

- Que nul ne peut vivre sans espérance ni sentiment de justice. Hélas, la jeunesse que les équipes éducatives de rue accompagnent souffre terriblement de l'absence de l'une comme de l'autre très souvent.
- Qu'une approche éducative de proximité, une écoute, un respect de la personne participent au fondement d'un lien social entre le jeune et la société ainsi qu'à une intégration maîtrisée de la notion d'autorité.
- Que la jeunesse des quartiers aspire à vivre comme tout un chacun. Elle adhère aux valeurs de notre société, mais souvent et depuis plusieurs années, le modèle d'intégration républicain est en panne.
- Que le fait d'avoir été repoussé à l'entrée d'une discothèque, d'avoir eu sa candidature rejetée pour un emploi parce que son nom a une consonance étrangère, d'avoir été trop souvent contrôlé par la police, fait comprendre que l'on est relégué à une place de seconde zone.

Dans ce contexte, plusieurs constats nous interrogent fortement :

1/ Aucun dispositif public en direction des quartiers dit « sensibles » et des « jeunes en difficulté » n'a été inscrit dans la durée depuis une trentaine d'années. Régulièrement, les discours ne sont pas suivis d'effets et les promesses sont trop souvent oubliées.

2/ Les représentants de l'Etat ne tarissent pas d'éloges sur le rôle irremplaçable des associations dans la cohésion sociale, sur leur place dans l'élaboration des politiques publiques ou leur participation à des missions de service public. Mais près des 2/3 des crédits alloués à la formation des bénévoles sont supprimés.

Bon nombre d'associations de proximité voient leurs moyens d'agir diminués.

Par ailleurs, les crédits alloués au volet socio-éducatif de la Politique de la Ville, à des dispositifs d'accompagnement scolaire tels que les Contrats Educatifs Locaux, sont « gelés » ou en nette diminution.

Ce sont là autant d'activités associatives faisant partie du quotidien des populations, qui répondent à de réels besoins sociaux, contribuent à un aménagement équilibré du territoire. Ces maillons indispensables de la prévention et du lien social sur lesquels les éducateurs de rue s'appuient, sont dans maints quartiers en train de disparaître.

3/ Avec une augmentation de 26 millions d'euros pour les Centres Educatifs Fermés et les mesures concernant les mineurs délinquants, une réduction de plus de 52 millions d'euros des budgets consacrés aux mineurs en danger et aux jeunes majeurs en difficulté, le gouvernement sacrifie des dizaines de milliers de jeunes pour consacrer tous ses efforts à un dispositif qui en concerne une minorité, quand l'actualité montre l'urgente nécessité d'une véritable politique de prévention.

Réunies le 2 novembre à Paris, les fédérations et associations nationales de protection de l'enfance et de l'adolescence viennent de faire savoir par un communiqué qu'elles ne cautionnaient pas ces choix.

Face à la situation actuelle dans de nombreux quartiers et à ces constats, le CNLAPS propose :

- De penser les politiques éducatives et sociales au-delà des clivages politiques et des échéances électorales.
- De poursuivre et d'amplifier durablement les moyens d'être à l'écoute de la jeunesse et de la population afin de transformer la rage et la colère en débats constructifs, de différencier selon l'âge ce qui relève de la protection de l'enfance et ce qui relève de la sécurité publique.
- De déterminer une politique d'action publique en fonction des besoins de la population, s'inscrivant dans le temps et articulant impérativement les compétences de l'Etat et celles des Collectivités Territoriales.
- De repenser l'ensemble de la politique d'action socio-éducatif en faisant travailler collectivement les services publics de l'éducation, de l'action sociale, de la justice, de la police, les bailleurs sociaux, les associations, aux côtés des élus, chacun dans sa légitimité.

Notre expérience du terrain nous permet d'affirmer que de telles actions sont possibles et qu'elles portent leurs fruits, à condition :

- Qu'elles soient en phase avec la réalité de ce que vivent les gens au quotidien.
- Que les mesures promises soient réalisées dans des délais acceptables, tant sur le plan de la répression que celui de la prévention.
- Qu'un dialogue constant, fondé sur l'écoute, soit entretenu avec la jeunesse et la population qui ainsi participent à l'élaboration des politiques qui les concernent.
- Que le travail de prévention s'inscrive dans la durée et que tous les moyens soient institutionnellement mis en œuvre pour apaiser à long terme les relations entre les habitants des cités et les forces de l'ordre.

L'avenir de notre jeunesse, notre avenir, nous impose de redonner collectivement du sens à la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

A Paris, le 7 novembre 2005

Contact : 01 42 29 79 81
06 07 79 23 22